

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY
COMTÉ DE RICHMOND
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'AMIANTE

SESSION
SPÉCIALE
-2010-
13 DÉCEMBRE

Séance du 13 décembre 2010 pour l'adoption du budget, dûment convoquée par résolution unanime du conseil lors de la réunion du 6 décembre 2010, et affichée publiquement aux endroits fixés par le conseil :

Monsieur le Maire
Messieurs les conseillers

Loïc Lenoir
1- Jean-Claude Brochu
2- Isabelle Gosselin
3- Marcel Houde
4- Bruno Martin
5- Isabelle Roberge
6- Marc Baillargeon

Absent :

Tous membres du conseil et formant quorum.
Sous la présidence du maire, monsieur Loïc Lenoir.
Madame Cynthia Gagné, directrice générale, de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : mot de bienvenue et prière

Le maire monsieur Loïc Lenoir constate le quorum à 19 heures et 00 minute. La session est ouverte par le mot de bienvenue adressé par le maire monsieur Loïc Lenoir à tous les conseillers et aux personnes présentes, suivi par la prière.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Présentation et adoption du Budget.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de l'assemblée.

10-12-3809

Il est proposé par : Monsieur Marcel Houde
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité par les conseillers
Le maire s'étant abstenu de voter.

ADOPTION DU BUDGET 2011

10-12-3810

Il est proposé par : Madame Isabelle Roberge
Que la municipalité de Beaulac-Garthby adopte le budget pour l'exercice financier 2011 au montant de 1 437 025.00 \$ tel que déposé dans le document remis aux membres du conseil.

<u>Revenu:</u>					
	Taxe Foncière				905 820,00 \$
	Paiements tenant lieu de taxes:				9 030,00 \$
	Revenus autres:				64 450,00 \$
	Transfert:				64 950,00 \$
					<u>1 044 250,00 \$</u>
	Taxe Aqueduc				35 965,00 \$
	Taxe Entretien Assainissement				48 100,00 \$
	Taxe Vidange				148 240,00 \$
	Taxe Récupération				39 200,00 \$
					<u>271 505,00 \$</u>
	Frais de Financement				121 270,00 \$
					<u>121 270,00 \$</u>
				TOTAL :	<u>1 437 025,00 \$</u>
<u>Dépense:</u>					
	Administration:				289 750,00 \$
	Sécurité Publique:				204 460,00 \$
	Transport:				357 040,00 \$
	Urbanisme:				111 225,00 \$
	Loisirs:				80 775,00 \$
	Frais de financement:				1 000,00 \$
					<u>1 044 250,00 \$</u>
	<u>Hygiène du Milieu</u>				
	Aqueduc				35 965,00 \$
	Egout				48 100,00 \$
	Vidange				148 240,00 \$
	Récupération				39 200,00 \$
					<u>271 505,00 \$</u>
	Frais de Financement				56 980,00 \$
	Frais de Financement				64 290,00 \$
					<u>121 270,00 \$</u>
				TOTAL :	<u>1 437 025,00 \$</u>

Adopté à l'unanimité par les conseillers
Le maire s'étant abstenu de voter.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

10-12-3811

Il est proposé par : Monsieur Marc Baillargeon

Que l'assemblée soit levée à 7 heures 36 minutes.

Adopté à l'unanimité par les conseillers
Le maire s'étant abstenu de voter.

Cynthia Gagné, directrice générale

Loïc Lenoir, Maire

Je, Loïc Lenoir, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.